



**Topo-Guide**  
du Sentier de Grande Randonnée

**GR® 126**

# De Bruxelles à la Semois




**Edition 6**



**Mises à jour**

version du 24 mars 2026



Vérifiez sur [www.grsentiers.be](http://www.grsentiers.be) que cette version du cahier des modifications est la plus récente, ou bien cliquez  [ICI](#) puis cliquez sur l'onglet **Cahier des Mises à jour** ou sur l'onglet **GPX**.

---

© Tous droits de reproduction et d'utilisation, par quelque procédé que ce soit, réservés.

Toutes les informations contenues dans les publications des SGR (textes, photos, illustrations, cartes) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par les SGR. L'utilisation par autrui de ces informations requiert l'autorisation écrite de l'éditeur.

Éditeur responsable : Marc Vrydagh – rue Nanon, 98 – 5000 Namur

## Légende

Texte noir = texte d'origine

Texte mauve = commentaires

Texte en italique rouge = *nouveau texte*

Encadré rouge avec texte blanc = **ENCADRÉ D'ORIGINE**

Encadré gris clair avec texte en italique rouge = *ENCADRÉ MODIFIÉ*

*Cliquez sur le numéro de page pour vous rendre au descriptif de la modification.*

Modification du		Modification au repère	Page
28 juillet	2024	3 à 4	4
13 juin	2024	33 à 34	4
24 mars	2026	43 à 47	5
12 juillet	2024	51 à 52	6
2 septembre	2025	52 à 53	6
9 avril	2024	57 à 58	6
8 août	2025	67 à 68	7
10 juin	2024	75	8
15 avril	2023	79 à 80	8
20 décembre	2024	pages 111 à 114	8
6 janvier	2025		



*Pour imprimer ce carnet en entier choisir "Livret" et "Imprimer en recto verso"  
découper le carnet afin qu'il s'insère dans le topo.*

[...] Au-delà du rond-point, passer devant la grille d'entrée du cimetière de Ganshoren et *continuer tout droit pour prendre, 50 mètres au-delà du rond-point suivant, au niveau d'une aire de fitness, le chemin à gauche qui longe un champ sur sa droite. 150 mètres plus loin, entrer dans le sous-bois.*



*Après 250 mètres, ignorer le chemin à gauche, qui mène à une partie généralement inondée du marais* et poursuivre par le chemin en face. [...]

### Modification à Bothey : page 62 entre les repères 33 et 34

[...] Au Y, prendre la branche de gauche. ~~Passer sous une ligne électrique.~~ Longer un bois et entrer dans le village de Bothey. Continuer dans l'axe, puis, à la sortie du village, après un hangar, tourner à droite pour atteindre la route *qui mène au carrefour avec la N93.*

#### Le château de Corroy-le-Château

Magnifique château féodal du 13e siècle [...]

[...] Le château sert d'écrin pour des activités culturelles et artistiques et pour des manifestations diverses.

Visites accompagnées

2,6 km

ROUTE N93

(34)

Carte 6

 arrêt « Bothey Chat Botté »   **La route Nivelles – Namur**

Traverser prudemment et emprunter, tout droit, la rue E. Coulon. À 600 mètres, après avoir dépassé une ferme, tourner à droite, longer quelques maisons, puis des étangs et remonter le long d'un bois. Rester dans l'axe. Moins de 200 mètres après le bois, ~~avant la ligne à haute tension~~ emprunter le chemin empierré à gauche. Au loin le donjon de Villeret. [...]

## Modification temporaire au pont de Floriffoux : pages 67 et 68 entre les repères 43 et 47

2,1 km

JONCTION AVEC LE GRP 125

(43) Carte 7

Le pont de Bauce est en travaux et interdit aux piétons. Un itinéraire alternatif est proposé. La distance ente les repères 43 et 47 est diminuée de 1,8 km.

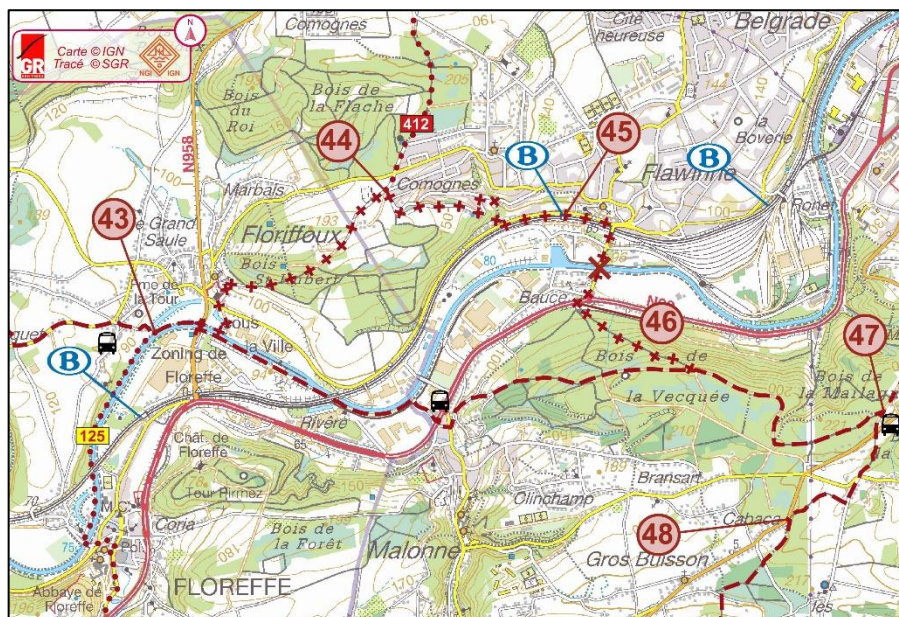
### Page 67

#### Autre GR [...]

Partir vers la gauche sur la rive de la rivière canalisée. *Juste avant le pont, rejoindre la N958. Traverser le pont. Une fois de l'autre côté, descendre un petit chemin à main droite et ensuite prendre le Ravel vers la droite en passant sous le pont. Suivre le halage vers l'aval jusqu'au point nœud «vélo N°23». Le quitter à droite vers la N90 que l'on traverse. Remonter par le quartier du Crestia vers le bois en direction du Fort de Malone qu'on laisse sur sa droite. Continuer vers l'est pour rejoindre les GRP 125 et GR 126.*

### Page 68

Plus loin, appuyer à droite et atteindre une bifurcation. Tourner à gauche. [...]



## Modification à Bois-de-Villers : page 70 entre les repères 51 et 52

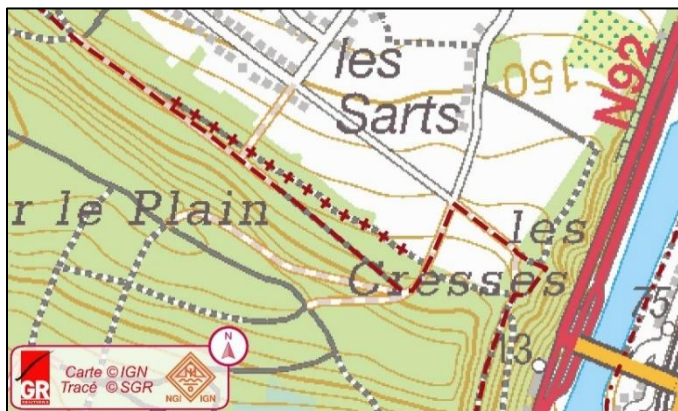
[...] Suivre la route vers la gauche ~~et passer devant un restaurant~~. Après le n° 8 [...]

## Modification au bois de la Hulle : page 70 entre les repères 52 et 53

3,0 km

LA SIBÉRIE

(52) Carte 9



[...] Tout de suite après le lieudit Sur le Plain (alt. 175m), ignorer une descente à gauche et poursuivre tout droit *sur le large sentier*.


~~Lorsque le sentier se divise,~~  
~~opter .....et quitter le chemin au travers d'une barrière métallique. À l'embranchement, descendre à gauche un empierré jusqu'à un carrefour de chemins. [...]~~

## Ajout d'une liaison au GRP 575 à ÉVREHAILLES : page 75, entre les repères 57 et 58

[...] À l'entrée du village, après quelques habitations, *venant de gauche, la liaison vers le village de Crupet (jonction avec le GRP 575)*, prendre à droite la rue en impasse (rue du Jauviat).

### LIAISON GR 126 – GRP 575 ÉVREHAILLES – CRUPET (5,8 km)

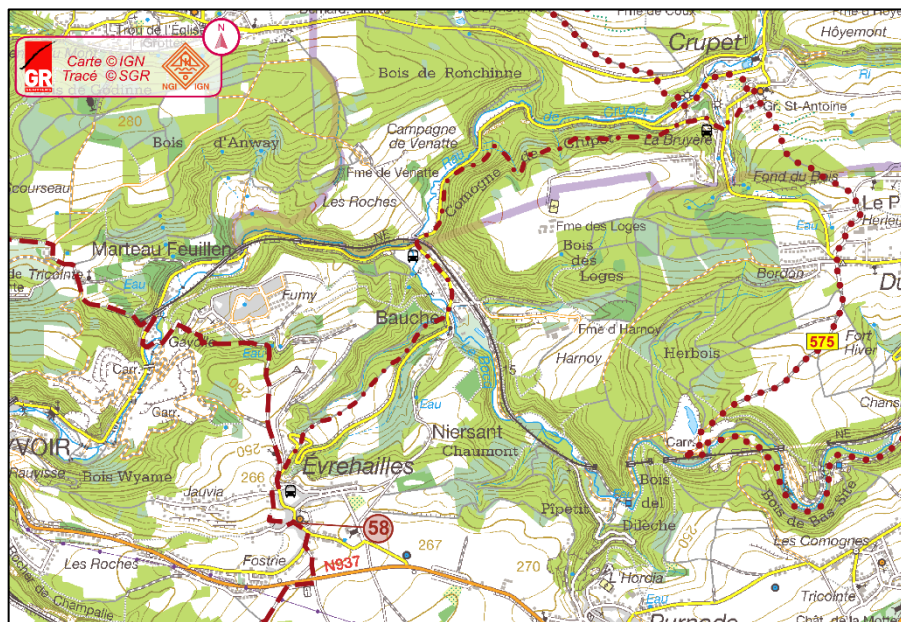
Après les toutes premières maisons, face au numéro 1, partir franchement à gauche en descente. À l'Y, rester dans l'axe, plus loin, emprunter l'empierré de droite. Franchir une rue (panneaux didactiques), poursuivre en lisière, puis dans le bois. Finalement atteindre une rue (panneau didactique). Obliquer à gauche, franchir le Bocq, continuer sur cette rue qui

en rejoint une autre  passer devant une petite place où se situe l'ancienne gare.

 « Bauche Gare ».

Poursuivre dans l'axe, puis partir à droite pour passer sous le pont de l'ancien chemin de fer. Moins de 200 mètres plus loin, monter à droite sur le sentier communal, qui s'éloigne peu à peu de la route. Après un ponceau, au T, monter à droite et suivre la courbe du chemin allant vers la gauche, cheminer sur le parcours sinueux à flanc de colline sur une distance de 1200 mètres. Atteindre finalement une rue, la monter à droite vers les premières maisons. Après la chapelle Saint-Roch, franchir le Ry de Gence, puis, peu après, tourner à droite pour monter quelques marches entre les murs, poursuivre sur le sentier. Laisser la plaine de jeux et le terrain de la balle pelote à gauche, monter à droite, dans l'herbe, emprunter la rue dans l'axe. Au T, rejoindre le GRP 575.

50 mètres plus loin, prendre à gauche le sentier entre maisons et jardins.  
[...]



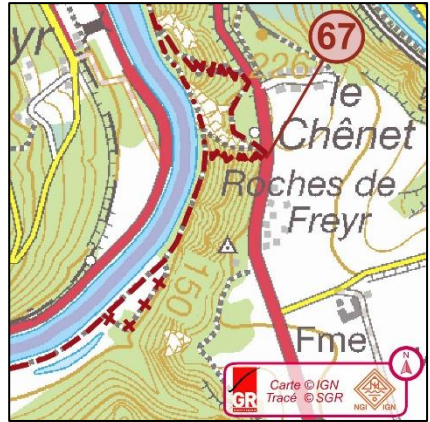
Modification au Ravin du Colébi : page 82, entre les repères 67 et 68

### **Belvédère de Freÿr**

Passer alors sous les massifs du Belvédère, de Louis-Philippe et de la Jeunesse. ~~Se déporter à hauteur d'une prairie.~~

### **Le Ravin des Cuves**

Rejoindre la berge. Se faufiler à gauche entre le fleuve et un bras mort [...]




**Modification à Houyet : page 87 au repère 75**

 **gare de Houyet**  **arrêt «Saint-Roch»**    

L'épicerie est remplacée par une librairie.


**Modification à Neuville : page 89 entre les repères 79 et 80**


-  **arrêt « Martouzin-Neuville Route De Martouzin », à 800 mètres vers la droite, à l'entrée de Gozin.** ~~Contourner le rond point et prendre en face, la route qui mène à Martouzin. Franchir un fossé puis le Biran. Après avoir obliqué à droite et longé le Petit Biran, marquer un coude à gauche pour monter au village de Martouzin. Prendre en face l'étroite route vers Neuville. (...)~~

**Modification de la liaison à la gare de Namur : pages 111 à 114**

### **Page 111**

 **arrêt « Citadelle école hôtelière »**

Contourner le château par la gauche. Dans un coude à 180°, quitter la route avant le théâtre de verdure, par une ruelle en pente. ~~Descendre, dans l'axe, les hauts gradins du stade.~~ *Le long du bâtiment « le Belvédère » emprunter une rampe descendante d'escaliers, ensuite un très large sentier qui rejoint au point bas la « Route Merveilleuse » pour rejoindre l'esplanade* et l'entrée supérieure de la citadelle de Namur.  **La Citadelle de Namur [...]**

[...] . Terminer par des escaliers. *Au pied des escaliers, prendre à droite pour contourner le rond-point en traversant deux passages piéton. Continuer tout droit en longeant l'entrée du parking (Parking Confluence) pour atteindre l'esplanade de la Confluence.*

Divers textes en vert.

## Page 112

**2,6 km** **ESPLANADE DE LA CONFLUENCE** **(109) Carte 8**




~~Contourner le rond-point par la gauche, enjamber en face le pont de Sambre~~  
*Prendre à gauche et descendre en empruntant les escaliers pour passer dans le tunnel sous voirie. À la sortie du tunnel, traverser la rue et prendre les escaliers face au Delta (Pavé Vert pour le Delta – Ancienne maison de la culture) et poursuivre le chemin sur la gauche pour rejoindre le pont. Traverser la rivière par le pont et se diriger vers l'office du tourisme situé dans l'ancienne Halle Al'Chair (Pavé Vert – Halle Al'Chair). Prendre la première rue à gauche, la rue des Brasseurs, qui vous amènera à la station de départ du téléphérique qui monte à la Citadelle et continuer tout droit. Prendre à droite la rue du Président [...]*

## Page 113

**GARE DE NAMUR** **(N4) Carte 10**


[...] la station inférieure du téléphérique (*le téléphérique permet de rejoindre directement l'esplanade de la citadelle*) et continuer tout droit. *En quittant la rue des Brasseurs, prendre à droite et enjamber la rivière par le pont. Après le pont, prendre à gauche et longer le cours d'eau jusqu'aux escaliers sur la droite. Descendre les escaliers et emprunter le passage sous voirie pour rejoindre par les escaliers l'Esplanade de la Confluence.*


**1,4 km** **ESPLANADE DE LA CONFLUENCE** **(109) Carte 8**

 **Confluent de la Meuse et de la Sambre**  arrêt « Pont de France »  
*À partir de l'Esplanade de la Confluence, prendre à droite et contourner le rond-point en traversant deux passages-piéton pour rejoindre les escaliers au pied de la Citadelle. Monter les volées d'escalier, passer devant la statue de tortue de Jan Fabre . [...]*

## Page 114

~~Couper la route en oblique et escalader les gradins à gauche du stade. Couper la route en oblique et escalader les gradins à gauche du stade. Continuer dans l'axe et rejoindre une route après le théâtre de verdure.~~

Suivre la route  pour contourner, par la droite, le château de Namur et son parc. Atteindre l'entrée.

*Sur l'esplanade, en face au stade, rejoindre sur la gauche du bâtiment la « route merveilleuse » Dans le virage à 180°, poursuivre sur un large chemin montant. Au pied du « Belvédère », s'engager à droite sur une rampe en gravier et poursuivre par deux rampes d'escaliers. Prendre le chemin de droite, arriver à la route,  la suivre et contourner par la droite, le château de Namur et son parc.*

 arrêt « Citadelle école hôtelière »

*Face à l'entrée du parc, obliquer à droite dans l'avenue de l'Ermitage [...]*

